

Personnel non électricien chargé d'installation de panneaux photovoltaïques - BP

Objectifs

- Appliquer les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité, la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques sur un chantier
- Réaliser en sécurité la connexion d'une chaîne PV
- Intervenir en sécurité en cas d'une détérioration d'un isolant

Contenu de la formation

Présentation et évolution de la réglementation en électricité

Notions élémentaires d'électricité

- Notions de tension et de courant
- Les dangers de l'électricité
- Évaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique

Travailler en sécurité

- Les zones à risque électrique
- Les niveaux d'habilitation
- Les documents applicables
- Les moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Les installations électriques photovoltaïques

- Les matériels électriques BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)
- Les limites de l'habilitation BP
- La connexion d'une chaîne photovoltaïque
- Les règles de sécurité en cas de détérioration d'un isolant

Travaux pratiques sur vos installations

Infos pratiques

Public

Personnel non électricien effectuant la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques
Pré-requis : Posséder des connaissances techniques en électricité, avoir une connaissance des installations électriques

Durée

1,5 jours

Tarif inter-entreprise

310 €/jour/personne

Tarif intra-entreprise

Nous consulter

Compétences clés acquises

Connaître la réglementation en matière d'instructions de consignes de sécurité électrique et des risques présentés lors de la pose des panneaux photovoltaïques

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de mises en pratique (lorsque nécessaire)
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire
- Modalités et délais d'accès : nos formations sont accessibles jusqu'à 48 heures avant le début programmé de la formation et dans la limite de 10 personnes. La réception de la convention signée ou du devis valide l'inscription
- Modalités d'évaluation : QCM + Test pratique
- Accessibilité PMR : nous contacter